

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, 1320-1364. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1921, grand in-4° de xxxiv-912 p., avec 8 planches hors texte. Prix : 50 francs.

En présentant au public ce livre, imposant par la masse autant qu'il est précieux par le contenu, le frère Antoine de Sérent s'efforce de faire excuser le retard avec lequel il paraît. Un retard est toujours fâcheux; mais celui-ci est trop compréhensible pour avoir besoin d'excuse. Toutes sortes d'épreuves ont été jetées à la traverse du travail. En 1907, l'initiative du vénéré Mgr Morelle le met en train; en 1910 meurt le directeur effectif de l'œuvre, le très zélé M. Tempier; enfin la grande guerre survient, arrête tout; à peine est-elle finie que, dans les rangs des bons érudits qui s'étaient remis à la tâche, la maladie, la mort, de nouveau sévissent. D'avoir pu, dans de pareilles conditions, mener la chose à bien, en quatorze ans, c'est un succès. Il fait grand honneur, d'une part aux paléographes qui ont lu le manuscrit, l'ont transcrit, en ont corrigé scrupuleusement les épreuves, d'autre part, à l'éditeur lui-même, qui ne s'est jamais découragé. Le papier est de qualité excellente, l'impression est magnifique, la présentation de l'ensemble témoigne d'un goût parfait. Les *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, dus également à la maison Prud'homme, autorisaient toutes les espérances; elles n'ont pas été déçues.

Ce sera là certainement un avis unanime. Mais, se plaçant à d'autres points de vue, les critiques et praticiens d'histoire auront des réserves à faire. Qu'il soit permis d'en indiquer quelques-unes.

L'ouvrage comprend cinq parties : 1° l'introduction par le frère Antoine de Sérent, de l'ordre des Frères Mineurs; — 2° le texte même de l'enquête instituée en 1371; — 3° une histoire du bienheureux Charles de Blois par Dom Plaine,

bénédictin de Ligugé; — 4° un tableau des ascendants jusqu'au quatrième degré et catalogue des familles faisant partie de la postérité connue du bienheureux Charles de Blois et de Jeanne, duchesse de Bretagne, jusqu'en l'année 1912, par le vicomte Henri Frotier de La Messelière; — 5° une table alphabétique des noms propres suivie d'une table analytique. C'est très bien. La partie capitale était le texte de l'enquête. La table exceptée, certaines gens se seraient volontiers passés du reste. Mais, après tout, il sera forcément petit le groupe de ceux qui aborderont de front ce latin austère quoiqu'analytique et facile. Une « histoire » du bienheureux n'était donc pas inopportune. Les tableaux généalogiques eux-mêmes, consciencieusement dressés, ne trouveront pas trop d'adversaires. Seulement Dom Plaine, érudit laborieux et non sans mérite, n'avait rien d'un historien. C'est cela qui est moins bien : son « histoire » occupe trop de place dans ces 911 pages.

D'abord sa rédaction était trop ancienne. A en juger d'après une note de la page 629, elle remonte au moins à 1896. Depuis ce temps nos connaissances sur le XIV^e siècle ont été, sur beaucoup de points, étendues, précisées, rectifiées. Or la rédaction de Dom Plaine n'a été ni mise au courant des récents travaux, ni même, ce semble, revue d'un peu près. En outre, on ne peut avoir qu'une confiance très modérée dans sa méthode d'interprétation des textes. Voyons-en, au hasard, deux exemples. Ce sera l'occasion, en passant, de plusieurs autres remarques.

Lisez, à la page 609, les lignes 26 et suivantes : « Vers ce même temps, si nous ne nous trompons, les Bretons entreprirent de chasser les Anglais du château de Quimerch qu'ils occupaient. Ils vinrent, à cet effet, en faire le siège et le poussèrent avec tant de vigueur que les assiégés demandèrent à capituler et à sortir *vies et bagues sauvés* ⁽¹⁾; mais quelques jours après, les ennemis reparurent plus nombreux et réussirent à reconquérir leur forteresse ». Ce récit repose sur le témoignage de Henri Le Prévost, chancelier de Guingamp; une note nous y reporte, indiquant : *Enq. de Can.*, fol. 325. Une première remarque est nécessaire : pourquoi renvoyer au manuscrit alors justement qu'on le publie en son entier ?

(1) C'est l'auteur lui-même qui souligne.

Pour retrouver la déposition d'Henri Le Prévost, reste la ressource de la table alphabétique, à *Henri*, ou plutôt — car elle est uniquement latine, — à *Henricus*. Du mot *Henricus* nous sommes rejetés à *Prepositi*, où nous trouvons l'indication de la page 169; mais, en réalité, c'est à la page 170 qu'il est question de Quimerch (Keynmerch). Lisons: « ...castrum seu fortalici de Keynmerch, quod castrum sue gentes recuperaverant supra suos inimicos, qui ipsum detinebant et, post recuperationem hujusmodi, dicti sui inimici iterum dictum castrum acceperunt et occuparunt ». Où donc se trouve mentionné ce « tant de vigueur » avec quoi fut poussé le siège par les Bretons de Charles, où la sortie « *vies et bagues sauves* », où la quantité des Anglais survenus « plus nombreux » dans la suite? Si l'auteur a puisé à d'autres sources dont il combine les données avec celles de la déposition d'Henri Le Prévost, que ne les indique-t-il pas? S'il n'en a pas connu d'autres, quelle étrange légèreté, quel sans-gêne à l'égard des textes! Mais ce Quimerch lui-même, où est-il situé? Entre Châteaulin et Quimper, nous assure une note. Concédonsons-le: l'identification d'un nom de lieu n'est pas toujours aisée. Il existe un Quimerch dans l'arrondissement de Châteaulin; que Dom Plaine, peu familier, quoiqu'il dût l'être, avec la toponymie bretonne, n'ait pensé qu'à celui-là, c'est assez naturel; encore devait-il ouvrir un dictionnaire des communes ou des Postes, ou, au moins, regarder une carte. La commune de Quimerch n'est pas au sud, mais, très nettement, au nord de Châteaulin. Au demeurant, le castrum en question est presque certainement celui dont les abords furent en 1597 le théâtre d'un des plus vifs combats de la Ligue en Bretagne; il se dressait en Bannalec, un peu à l'est du bourg.

Dom Plaine a grandement raison de rejeter le récit tendancieux qui attribue à Charles de Blois la responsabilité d'un formidable égorgement perpétré après la prise de Quimper en 1343. Mais cette imputation calomnieuse avait été déjà réfutée, et avec une belle somptuosité d'argumentation, par le minutieux et sagace travailleur que fut M. Trévédy (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXI, 1904, p. 231-289). Pourquoi passer sous silence son excellent article, aux conclusions vraisemblablement définitives? Si Dom Plaine ⁽¹⁾ n'a pu la connaître lui-même, pourquoi publier son

(1) Il est mort en 1900.

texte tel quel? Il n'aurait pas fallu non plus lui laisser écrire qu'après la bataille d'Auray, Quimper, fidèle à la cause de Charles, résista plus longtemps à Montfort que les autres villes. En réalité, les bourgeois ne voulaient plus de la guerre, pour qui que ce fût; ils criaient bien haut : « Nous ne monterons plus sur les remparts ». M. de La Rogerie a publié sur ce sujet de curieux documents, très suggestifs ⁽¹⁾.

Aussi bien, en ce qui concerne le massacre de Quimper, l'argumentation de Dom Plaine n'est pas d'une solidité à toute épreuve. L'accusation dirigée contre Charles était fort peu croyable, mais le silence des témoins appelés en 1371 en vue de la canonisation, ne prouve pas grand chose. C'est M. Trévédy qui, le premier, a su aborder l'affaire en procédant à un examen critique de toutes les sources, l'une après l'autre. Aussi M. Trévédy s'exprime-t-il avec mesure et simplicité, tandis que l'impétueux bénédictin croit utile d'interpeller véhémentement par delà les siècles le scribe obscur qui nous a transmis la légende : « Avant d'écrire ces turpitudes, malheureux chroniqueur... etc. ». Est-bien là le ton de l'histoire? Ces accès de gesticulation oratoire, on les pardonne parfois, — et encore! — à un Michelet, à cause de sa puissance d'invention verbale. Au commun des mortels une saine prudence prescrit de s'en abstenir.

Cela dit, il y aurait injustice à ne pas vanter le sérieux effort de recherches que représente l'*Histoire du bienheureux Charles de Blois*. On ne saurait s'en servir qu'avec beaucoup de précautions, mais on sera fréquemment amené à s'en servir : c'est un riche magasin de faits.

Aussi était-il désirable que l'index alphabétique s'y rapportât et non pas seulement au texte de l'enquête. Dresser un index est une opération délicate, dont même des savants de grand mérite ne s'acquittent pas toujours bien. Celui-ci est médiocre et insuffisant. Les noms de lieux auraient dû être distingués typographiquement des noms de personnes et, surtout, puisqu'ils n'étaient pas identifiés en notes au bas des pages du texte, ils devaient l'être ici. Ils devaient être aussi donnés sous leurs deux formes, la latine, telle qu'elle se rencontre dans le texte, la française, telle qu'elle a été fixée par l'usage administratif. Par exemple *Salmurium* ne suffisait pas

(1) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVII, 1900, p. 242-254.

pour Saumur. On devrait trouver à son ordre alphabétique le mot *Saumur*, suivi d'un renvoi à *Salmurium*. De même pour *Sancti Ronani villa* et *Locronan*. De même encore, entre quantité d'autres cas analogues, pour *Keynmerch* et *Quimerch*. Toute recherche se trouve pratiquement impossible pour qui ne connaît pas la forme latine du nom de la localité à laquelle il s'intéresse, et particulièrement celle qui est employée dans le texte. Il existe pour ce genre d'index un modèle d'autant plus commode que la publication à laquelle il se réfère concerne en grande partie la Bretagne, c'est l'index des *Pouillés de la province de Tours*, publiés par Auguste Longnon dans la série in-4° du *Recueil des historiens de la France*.

Le texte de l'enquête eût-il été fourni tout seul avec un index dressé sur ce modèle qu'il n'y aurait eu que des éloges à écrire du livre, car ce texte est transcrit avec exactitude et vraiment bien établi. L'idée de numéroter les lignes de cinq en cinq est heureuse et devrait être reprise dans tous les travaux de cette espèce. Il était bon aussi — ce qui a été fait — de reproduire en fac-similés photographiques des fragments du manuscrit (planches 7 et 8) ⁽¹⁾. Du reste, les huit planches hors texte sont toutes choisies à propos et joignent à la valeur documentaire autant de valeur d'art que la photographie en permet. Les dessins de Busnel ne méritaient peut-être pas tous, eux, l'insertion dans une publication de luxe. Ses vues de monuments sont, en général, d'une précision un peu sèche. C'est presque du dessin d'architecte, un exercice d'orthopédie monumentale. Involontairement cela fait penser à des bâtisses qui seraient de zinc. Auprès de planches photographiques aussi élégantes et belles que celle du portrait de Marie de Blois, les dessins autres que les compositions décoratives ne sont tolérables que s'ils proviennent d'un véritable artiste ou s'ils représentent des objets qui échapperaient à la photographie. Principe trop oublié de nos jours quand il s'agit d'illustrer certains ouvrages historiques, même à Paris.

Les observations, libres mais indispensables, qui précèdent ne tromperont certainement personne : elles n'excluent pas la

(1) Contrairement aux indications de la légende, la planche n° 8 correspond non aux pages 454 et 455, mais aux 32 premières lignes de la page 415. C'est ce que n'a pas vu l'auteur de la note mise à la fin de la table des illustrations. L'explication qu'il donne est incompatible avec ces mots du fr. Antoine de Sérent : « le manuscrit original des Archives des Basses-Pyrénées, base de notre édition » (Introduction, p. IV, 5^e ligne).

sympathie envers une noble et utile entreprise, grâce à laquelle nous disposons d'un texte de premier ordre pour l'histoire de la Bretagne. Ce qu'en avait imprimé Dom Morice dans les 33 premières colonnes du tome II de ses *Preuves* ne suffisait qu'à nous mettre en goût. Dorénavant le manuscrit original, conservé aux archives des Basses-Pyrénées peut brûler, — malheur qui faillit arriver en 1908 — le texte, somptueusement reproduit à 415 exemplaires, défie les injures du temps et des hommes. Aucune maison bretonne d'édition n'avait encore élevé un tel monument : celui-ci, non seulement servira grandement aux investigations du passé, mais encore contribuera comme il convient à maintenir vivants dans notre province le souvenir et l'exemple d'un prince aux vertus exceptionnelles et qui, pour n'être pas né breton, n'en a pas moins profondément aimé le peuple breton. N'est-il pas singulièrement expressif et touchant en son illusion rétrospective ce témoignage que le procès nous fournit : « Communément il se dit parmi le populaire de la terre de Bretagne que les gens du duché, quand vivait ledit seigneur Charles, avaient plus grande abondance de moissons et d'autres biens et se trouvaient plus riches en biens temporels, malgré l'accablement de la guerre, qu'ils ne l'ont été après sa mort? » Tout le long de la longue enquête ainsi parle la voix du peuple.

H. WAQUET.

Gaston ESNAULT. — *La vie et les œuvres comiques de CLAUDE-MARIE LE LAÉ (1745-1791)*. Poèmes français : *Les Trois Bretons, l'Ouessantide*. Poème breton : *La Burlesque oraison funèbre de Michel Morin*. Edition critique d'après les manuscrits autographes inédits, commentaires et traduction. Paris, Champion, 1921, in-8° de 292 p. (t. XV de la série in-8° de *La Bretagne et les Pays celtiques*).

C'est une bien curieuse figure que celle de Claude-Marie Le Laé ; né en 1745 à Lannilis, dans le Bas-Léon, d'une famille de paysans, il devient, à 18 ans passés, élève de sixième au collège de Léon, à Saint-Pol, payant sa pension dans une ferme des environs en leçons données aux enfants du fermier ; il « saute » de cinquième et seconde, et compose pendant son